Info Bulletin

VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associaziun dal museum svizzer da l'armada

Invitation à la 42e assemblée ordinaire des membres 3
Rapport annuel 2019 du président de la VSAM 4
Bilan, compte de résultat, budget soumis 12
In memoriam Markus Hubacher « Houbi » 15
Mortiers et lanceurs de l'artillerie suisse 16
Histoire de l'armée suisse du XVIIe siècle à nos jours 18
L'objet inconnu (bulletin d'information 2/19) est identifié 20
Legs – Timbres des soldats : on cherche une/un auxiliaire – On cherche des bénévoles 22
Complément à l'article consacré aux diastimètres dans le bulletin d'information 3/2019 24
Programme du Musée de l'arsenal de Schaffhouse pour l'année 2020 26
Les insignes de grade des sous-officiers 27

1|20

www.armeemuseum.ch

Assemblée des membres de la VSAM

Sa 25 avril 2020, dès 9h, à Thoune, Alte Reithalle (Expo Thun)

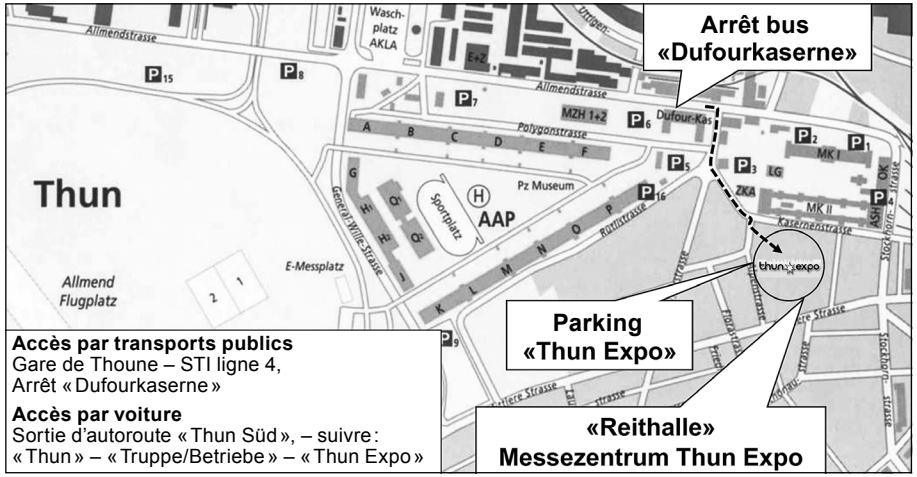

Départ des bus à la gare de Thoune:
8h45, 9h00, 9h10, 9h20, 9h30, 9h40, 9h50, 10h00 (bus vers Lerchenfeld).
9h01, 9h31, 10h01 (bus vers Wattenwil).

Épidémie de coronavirus

Vous trouverez les dernières informations relatives au déroulement des manifestations de la VSAM sur notre site Internet: www.armeemuseum.ch.

IMPRESSUM

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée.
Le bulletin contient également les communications de la fondation Matériel historique de l'armée suisse.
Éditeur: Association du musée suisse de l'armée, 3600 Thoune
Rédaction: Hugo Wermelinger, hugo.wermelinger@armeemuseum.ch
Traductions: GLOBAL TRANSLATIONS Sàrl
Mise en page et impression: Ilg AG, Wimmis

Photo de couverture: sergent de dragons dans l'uniforme dès 1861. Voir article en page 27.

Invitation à la 42e assemblée ordinaire des membres

Madame, Monsieur,
J'ai le plaisir de vous inviter à la 42e assemblée ordinaire des membres de la VSAM dans l'ancien manège de Thoune-Expo, à Thoune. Le programme prévu est le suivant:

Dès 09h00	Ouverture des portes, café et croissants
10h00	Début de l'assemblée
puis	Exposé du professeur Rudolf Jaun sur sa plus récente publication *Geschichte der Schweizer Armee*
12h00	Apéritif
12h45	Repas de midi
15h00	Fin de la manifestation

– Des aires de stationnement sont à votre disposition dans le périmètre de Thoune-Expo. Vous trouverez dans l'encadré ci-après des indications plus détaillées ainsi que les heures d'arrivée des trains et les horaires des bus.
– Comme l'année passée, les participants francophones bénéficieront d'un service de traduction simultanée.
– Les coûts du café de bienvenue avec croissants et du repas de midi avec dessert et café s'élèvent à 35 francs. L'apéritif est pris en charge par la VSAM.
– Nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint, afin que nous puissions préparer correctement cette manifestation.

J'espère que vous serez nombreux à donner suite à notre invitation et me réjouis de vous rencontrer à l'assemblée des membres.

Meilleures salutations

Henri Habegger, président de la VSAM

Ordre du jour

1. Allocution de bienvenue
2. Élection des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée des membres 2019 (Bulletin d'information VSAM 2/19)
4. Rapport annuel VSAM 2019 (Bulletin d'information VSAM 1/20)
   a) Compléments du président
   b) Discussion/adoption
5. Fondation Matériel historique de l'armée suisse
   a) Informations du président du Conseil de fondation le div à d Urs Gerber
   b) Informations du directeur de la Fondation HAM
6. Finances
   a) Comptes annuels 2019
   b) Rapport des vérificateurs 2019
   c) Adoption/décharge du comité
7. Élections
   a) Élection de membres du comité
   b) Élection de l'organe de révision
   c) Prise de congé de membres du comité
8. Programme 2020
   a) Activités 2020
   b) Budget 2020
   c) Discussion/adoption
9. Propositions
   Les propositions des membres de l'association doivent être présentées au président de la VSAM au plus tard deux semaines avant l'assemblée.
10. Divers
   Présentation de la nouvelle édition du livre *Fahrzeuge der Schweizer Armee*

Le Shop avec sa collection de livres, d'insignes et un choix de règlements, ainsi que la vente spéciale de livres anciens et la vente de timbres des soldats et de cartes postales militaires, sera accessible de 09h00 à 10h00 et de 12h00 jusqu'à la fin de la manifestation.

Annulée

Rapport annuel 2019 du président de la VSAM

Lors de la dernière assemblée des membres, le divisionnaire à d Paul Müller a terminé son activité au sein du comité de l'Association du musée suisse de l'armée après une présidence qui aura duré 12 ans. Après mon élection par les membres à sa succession, il m'en a transmis la direction.

Pour remercier Paul Müller, ne serait-ce que de manière modeste, de son grand engagement, le comité de la VSAM a pris congé de lui et de son épouse au cours d'une manifestation culturelle et d'un repas qui ont eu lieu le 8 mai 2019.

Je suis honoré par mon élection à la présidence et par la confiance qu'on me témoigne, et je remercie mon prédécesseur pour la manière parfaite dont il m'a préparé et transmis les dossiers de son mandat long et turbulent, mais cependant marqué par des étapes décisives.

Comme je l'ai exposé dans le bulletin d'information 3/19, je considère que la promotion et la remise sur les rails de la collaboration difficile avec la Fondation HAM constitue le défi particulier et central de mon mandat. En accord avec cette dernière, nous avons pu mettre en place les mesures suivantes servant à créer une base de confiance pour l'avenir :

– participation du vice-président du Conseil de fondation HAM, le colonel EMG Hansueli Haldimann, à toutes les séances du comité de la VSAM ;
– délégation du vice-président de la VSAM, Adrian Muther, au sein du Conseil de fondation HAM où il a été admis le 28 août 2019.

Par ailleurs, le comité VSAM a soumis en mai 2019 au président du Conseil de fondation HAM des propositions concrètes en vue de définir à quoi pourrait ressembler la collaboration future entre nos deux organisations sur la base du concept de collection pour le matériel historique de l'armée revu et édicté en décembre 2018 par le chef du DDPS. Nous avons reçu un accusé de réception de ces propositions qui renvoyait cependant aux discussions qui doivent encore avoir lieu entre nos deux organisations.
Par la suite, le président du Conseil de fondation HAM, Hannes Wettstein, a décidé de laisser le soin de mener les discussions nécessaires avec les représentants de la VSAM à son successeur, le divisionnaire à d Urs Gerber, en fonction à partir du 1er mars 2020.
Dans l'intervalle, un entretien avec le président du Conseil consultatif HAM, le cdt de corps à d Dominique Andrey, a confirmé que la collaboration entre les fondations et les associations de soutien fait partie intégrante des réglementations existantes de la Fondation HAM. Il importe donc que nos deux organisations trouvent des voies pour surmonter ces obstacles. En même temps, on nous a confirmé que les prestations fournies par la VSAM dans différents domaines étaient importantes et reconnues.

Au cours d'un premier entretien qui a eu lieu le 5 février de cette année avec le nouveau président du Conseil de fondation HAM, le div à d Urs Gerber, nous nous sommes mis d'accord qu'il y avait beaucoup à faire dans le domaine de la collaboration entre nos deux organisations. Des entretiens pour l'inventaire de la situation et l'élaboration de solutions auront lieu aussi rapidement que possible dès l'entrée en fonction du nouveau président du Conseil de fondation.

Il va de soi que ce fut une grande joie pour le comité de la VSAM d'apprendre, début août, que le prix d'encouragement de la Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC) avait été décerné à l'Association du musée suisse de l'armée. La remise de ce prix SSPBC a eu lieu le 7 novembre 2019, comme vous avez pu le lire dans le reportage du bulletin d'information 3/19. Ce prix d'encouragement est une reconnaissance des efforts consentis depuis longtemps et avec persévérance par l'Association du musée suisse de l'armée et les organisations qui l'ont précédée depuis 1920. Les remerciements s'adressent à tous les fonctionnaires de l'association et membres actifs depuis tout ce temps ainsi qu'aux organisations de soutien à l'intérieur et à l'extérieur du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et du sport.
À l'avenir, nous aimerions élargir ensemble les prestations de l'Association du musée suisse de l'armée en mettant en place les mesures suivantes :

– documenter le matériel historique au travers d'articles équilibrés dans le bulletin d'information et dans des publications séparées dans notre maison d'édition, développer la base de connaissances sur notre site Internet, et enfin organiser des programmes de conférences intéressantes ;
– soutenir les activités de la Fondation HAM, en particulier dans le domaine des visites guidées ;
– intensifier nos efforts et les mesures publicitaires afin d'élargir à nouveau la base des membres de l'association, en impliquant notamment les membres actuels ;
– suivre de manière optimale la clientèle de base de notre Shop en assurant une présence conviviale et d'actualité ainsi qu'en adaptant en permanence notre assortiment.

Il serait réjouissant que les membres, les mécènes et les partenaires de l'Association du musée suisse de l'armée veuillent s'engager dans une discussion sur les buts statutaires et les activités de l'association.

Activités du comité de la VSAM

Le comité était composé comme suit :

Henri Habegger	Président
Adrian Muther	Vice-président, représentant VSAM dans le Conseil de fondation HAM
Sascha Burkhalter	Finances
Jürg Burlet	Expertise matériel historique et représentation dans la Fondation HAM
Alexander Hadorn	Expositions et projets d'aménagement
Jürg Keller	Expertise histoire militaire
Christina Moser	Base de données des membres, support Shop
Hugo Wermelinger	Secrétariat et communication
Urs Wyssbrod	Contacts et publicité
Marc-Philipp Muller	Relations avec les membres de langue française
Jürg Tschabold	Assesseur et domaines de collection
Hans-Ulrich Haldimann	Remplaçant du président de la Fondation HAM, a pris part à toutes les séances du comité.

En outre, en qualité de conseiller à l'extérieur du comité :

Marco Talleri	Relations avec les membres de langue italienne.

Au cours de l'exercice écoulé, le comité s'est réuni cinq fois. Il a traité avant tout les sujets suivants :
– manifestations de la VSAM
– membres de la VSAM
– prestations en faveur de la Fondation HAM (collaborateurs volontaires, visites et manifestations)
– collaboration VSAM – Fondation HAM
– projets : timbres des soldats, livres, base de connaissances sur Internet
– projet du transfert du matériel de la VSAM à la Confédération et à d'autres institutions
– conférences
– bulletins d'information
– publications
– vente d'insignes, de livres et de règlements
– finances

La restructuration du comité qui a été mise en place a permis de décharger en partie le président de tâches qu'il assumait auparavant en tant que 1er vice-président.

J'adresse mes remerciements à tous les membres du comité ainsi qu'aux bénévoles actifs à l'extérieur de ce dernier, tout comme à Mme Florence Balmer, collaboratrice au Shop, pour leur grand engagement et leur agréable coopération.

Soutien de la Fondation HAM par la VSAM

Jusqu'à la fin du mois de février 2020, la direction de la Fondation HAM incombait au président du Conseil de fondation, Hannes Wettstein, et est passée début mars à son successeur, le div à d Urs Gerber. Stefan Schaerer assume la gestion de la fondation. En notre qualité de membre fondateur et d'association de soutien et de promotion, nous sommes étroitement liés à la Fondation HAM. Après le départ à la retraite de Jürg Burlet du Musée national à la fin du mois d'août 2019, la VSAM est représentée par Adrian Muther.
Comme auparavant, des membres de la VSAM ont appuyé les activités de la Fondation HAM dans de nombreux domaines. Suite à la requête de la Fondation HAM, nous avons publié, dans les deux derniers bulletins, ses appels pour trouver des collaborateurs volontaires.
En avril 2019, l'assemblée des membres avait décidé d'appuyer la Fondation HAM, comme chaque année depuis la création de la fondation, par une cotisation pour des dépenses ne pouvant pas être comptabilisées par la Confédération. Le versement de cette contribution de soutien de 5000 francs n'a pas pu être effectué au cours de l'exercice écoulé, la Fondation HAM n'en ayant pas indiqué le besoin.

Projets

Timbres des soldats
Le 14.7.2011, les institutions/partenaires suivants avaient signé une convention sur le procédé de traitement des collections de timbres des soldats en mains publiques :
– Association du musée suisse de l'armée, VSAM (en tant que partenaire prestataire)
– Bibliothèque am Guisanplatz, BIG (en tant que partie prenante)
– Musée de la communication, MC (en tant que partie prenante)

La convention prévoyait un procédé comprenant les quatre phases suivantes :
– phase 1 tri et saisie des collections
– phase 2 recoupement des collections
– phase 3 traitement des collections
– phase 4 emploi des doublets surnuméraires

Après des travaux intenses et coûteux menés par la VSAM, l'état d'avancement suivant a été atteint :

Phase	Musée de la communication (MC)	Bibliothèque am Guisanplatz (BIG)
1	Achevée, le MC a été servi avec un inventaire détaillé.	Achevée, la BIG a été servie avec un inventaire détaillé.
2	Les doublets en présence ont été enregistrés dans l'inventaire.	Les doublets en présence ont été enregistrés dans l'inventaire.
3	Les différentes collections partielles et les divers doublets ont été traités dans la forme requise et remis au MC.	Les différentes collections partielles et les divers doublets ont été traités dans la forme requise et remis à la BIG.
4	Le 20.12.2017, les doublets en provenance de l'inventaire VSAM ont été remis comme don au MC sous forme triée (sur cartes enfichables). Valeur env. 20 000 francs. **En raison des collections complètes, la VSAM peut renoncer à des demandes de remise de doublets auprès du MC pour compléter la collection de la Confédération.**	Le 19.12.2019, les doublets en provenance de l'inventaire VSAM ont été remis comme don à la BIG sous forme triée (sur cartes enfichables). Valeur env. 27 500 francs. **En raison des collections complètes, la VSAM peut renoncer à des demandes de remise de doublets auprès de la BIG pour compléter la collection de la Confédération.**

L'établissement de l'inventaire des collections du MC et de la BIG permettent à la VSAM de créer un inventaire global de tous les timbres des soldats – en vue de l'élaboration en cours du *Nouveau catalogue de timbres des soldats (CTS)* et en collaboration avec tous les collectionneurs privés qui voudront bien s'y prêter.
Après la clôture intermédiaire, le 20.12.2017, des travaux avec le partenaire Musée de la communication, ce fut au tour de l'autre partenaire Bibliothèque am Guisanplatz d'être libéré pour la fin 2019 des obligations de la convention, avec nos remerciements pour la collaboration de confiance et la relation positive, les travaux étant achevés.

Nous adressons nos remerciements particuliers pour l'exécution des travaux susmentionnés à l'équipe bénévole conduite par l'expert Peter Blaser ; elle sera absorbée encore quelque temps par l'établissement d'un inventaire de tous les timbres des soldats.
Lors de l'assemblée des membres de 2019, l'équipe éprouvée de Hansruedi von Gunten et son épouse Thérèse a tenu un stand de timbres des soldats qui a suscité un grand intérêt et a, à nouveau, généré des ventes considérables.
Le 13 octobre 2019, l'Association du musée suisse de l'armée a organisé pour la deuxième fois une bourse de collectionneurs de timbres des soldats dans la Maison du soldat Chalet Rustica à Thoune. Nous l'avions évoquée dans le bulletin d'information 3/19. Il est prévu de réitérer cette manifestation le 11 octobre 2020. Des informations plus détaillées seront diffusées dès que possible dans le bulletin d'information ainsi que sur notre site Internet.
Suite à l'invitation de ses organisateurs, une équipe de l'Association du musée suisse de l'armée a participé les 29/30 juin 2019 à une exposition temporaire « Brigade du Simplon » ainsi qu'à un stand de vente de timbres des soldats et de cartes postales militaires dans le cadre du « Phila-Festival Brig-Brigue 19 ». Cette présentation a suscité un vif intérêt.
Pour assurer la succession de notre auxiliaire de longue date Hansruedi von Gunten, qui vient de fêter son 85e anniversaire, et pour compléter l'équipe des timbres des soldats, nous cherchons un nouvel auxiliaire bénévole.

Un appel correspondant a été publié dans le bulletin d'information 1/20.

Cartes postales militaires

Donnant suite à notre appel publié dans le bulletin d'information 2/19, deux membres de la VSAM se sont annoncés pour empoigner le traitement de la grande collection de cartes postales militaires dans le cadre d'une équipe. Jusqu'à ce jour, deux réunions de collaborateurs ont créé les bases nécessaires au travail et d'autres engagements en commun ont permis de soumettre la collection d'environ 6000 objets à un premier tri en vue de leur saisie et de leur recensement.
Nous sommes très reconnaissants à l'égard de Hansruedi von Gunten qui a mené précédemment l'équipe des cartes postales militaires pour les travaux préparatoires accomplis et pour le soutien qu'il a apporté à la nouvelle équipe par son grand savoir.

Publications

Articles de spécialistes en matière d'histoire militaire dans les bulletins d'information de la VSAM

De nombreux membres ne sont peut-être pas conscients de la quantité extraordinaire d'articles de spécialistes en matière d'histoire militaire qui ont paru dans les bulletins d'information de l'Association du musée suisse de l'armée depuis leur première édition en 1999. Il vaut la peine de se pencher à l'occasion sur la liste contenant près de 80 titres sur notre site Internet (rubrique « Documentations ») ou même de se plonger en ligne dans l'un ou l'autre de ces articles. On peut également accéder à cette liste par : https://www.armeemuseum.ch/fr/documentations/documentation-relative-a-des-themes-particuliers-de-lhistoire-militaire/

Au milieu de l'année passée, nous avons été informés par notre membre Alfred Kruk de Münster (Allemagne), auteur de nombreux articles dans la revue *Tanzbödeler* et dans notre bulletin d'information, qu'il voulait remettre à la VSAM ses archives sur les enjeux matériels, constituées depuis des décennies et enrichies par de nombreuses visites aux Archives fédérales à Berne. Dans l'intervalle, ce transfert a eu lieu et nous permettra à l'avenir d'être en mesure d'offrir aux lecteurs de notre bulletin de nombreux articles passionnants.

Liste de livres

La liste de livres 2019 qui a paru au milieu de l'année a été envoyée à tous les membres avec le bulletin d'information 2/19. Elle contient toutes les publications livrables à ce moment-là. De plus, les destinataires sont informés périodiquement par des suppléments sur de nouvelles publications dans les domaines de l'histoire et de la technique militaires.
L'ouvrage *Geschichte der Schweizer Armee* du professeur Rudolf Jaun a paru en novembre 2019. Comme j'ai eu le privilège d'y participer avec quelques contributions, les Éditions Orell Füssli nous ont fait une offre spéciale pour cet ouvrage que nous avons jointe aux lecteurs de notre bulletin d'information 3/19.

Nouvelles publications

Le mois de janvier 2019 a vu la parution du *Neujahrsblatt* 2019 de *l'Artilleriekollegium Zurich* que j'avais rédigé. Il porte le titre de *Mortiers et lanceurs de l'artillerie suisse du milieu des années 1930 à ce jour, partie 1/2,* et peut être livré par notre Shop de livres.
Le vernissage de la quatrième réédition augmentée du livre *Fahrzeuge der Schweizer Armee,* de Markus Hofmann et son équipe d'auteurs, a eu lieu à l'occasion de l'assemblée des membres 2019. Celui-ci est entre-temps devenu un ouvrage de référence.

D'autres publications pour l'année 2020 et les années consécutives sont en préparation. Nous vous en tiendrons informés en temps utile.

Base de connaissances

Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, le passage à notre nouveau site comprend également la création d'une « base de connaissances ». Cette dernière a pour but de préparer et de transmettre des informations complètes et bien étayées sur des sujets traitant de l'histoire militaire et du matériel militaire dans les diverses disciplines du savoir à disposition. L'objectif consiste à présenter sous une forme claire le savoir dont disposent le comité et les membres.
Nous ne pourrons progresser que grâce aux remarques de fond concernant le projet et sa structure, tout comme nous dépendons de commentaires sur l'état d'avancement des travaux respectifs. Cela nous permettra d'axer l'énorme travail entrepris sur les besoins de nos membres et, de manière plus générale, de tous ceux qui manifestent de l'intérêt au domaine militaire. Il va sans dire que nous sommes également reconnaissants pour toute proposition de collaboration dans le traitement des divers thèmes.

Relations publiques

Dès la création de la Fondation HAM, nous avions voulu que l'Association du musée suisse de l'armée intègre le ressort des Relations publiques dans la collaboration entre elle et la Fondation HAM. La VSAM y a donc jusque-là engagé la majeure partie de ses moyens en provenance des cotisations de ses membres et des produits financiers du Shop.

En font également partie les actions de promotion telles qu'elles ont eu lieu dans le cadre et en faveur des manifestations « 200 ans de la place d'armes de Thoune » en août 2019 et « Journée portes ouvertes de la collection de véhicules Berthoud » en octobre 2019.

Bulletin d'information de la VSAM

L'année passée, le bulletin d'information a également paru trois fois. Il contient, outre les informations sur la vie de l'association, également de précieuses contributions relatives au matériel historique et à l'histoire militaire.

Hugo Wermelinger, le rédacteur en chef du bulletin d'information, a dirigé la préparation en général et les préparations des publications avec beaucoup de soin ; il a également coordonné les activités des divers participants. Chaque fois que c'est possible, le bulletin expose un bref reportage ou une présentation sur les nombreuses activités du Musée de l'arsenal de Schaffhouse.

Le **bulletin d'information 1/19** contenait l'invitation à l'assemblée des membres 2019, le rapport annuel du président ainsi que la présentation des comptes 2018. Je me suis attelé à la rédaction d'un article de 18 pages sur l'histoire jusque-là inconnue du télémètre Paschwitz pour l'artillerie suisse.

Le **bulletin d'information 2/19** contenait, comme le veut l'usage, le procès-verbal de l'assemblée des membres du 27 avril 2019 avec la transmission de la présidence du div à d Paul Müller à moi-même. Dans un article très complet, Jürg Burlet a exposé la genèse et l'emploi des passants d'épaule et des numéros tactiques de l'armée suisse.

Le **bulletin d'information 3/19,** quant à lui, nous informait sur la remise du prix d'encouragement de la Société suisse pour la protection des biens culturels SSPBC à l'Association du musée suisse de l'armée pour la persévérance dont elle a fait preuve depuis des décennies

afin de conserver le matériel historique de l'armée suisse.

Dans un premier rapport, je vous ai informés sur les premières mesures liées au changement au sein de la présidence et concernant les activités du comité, ainsi que sur la collaboration avec la Fondation HAM. Un second article de ma plume parlait de « l'histoire des premiers télémètres au XIXe siècle ».

Tous les bulletins de la VSAM depuis le début de leur publication il y a plus de 20 ans peuvent être téléchargés sur notre site Internet. Les bulletins plus anciens peuvent être obtenus dans le cadre des disponibilités en payant les frais de port.

Conférences de la VSAM

Les conférences de la VSAM continuent de jouir d'une grande popularité ; elles ont été suivies à chaque fois par 35 à 100 auditeurs.

16 janvier 2019
« 20 ans ADAB – Inventaire Tessin ». Regard en arrière et en avant. Silvio Keller, le conférencier, ancien chef du groupe de travail des Monuments militaires du DDPS, a exposé de manière impressionnante l'histoire de la genèse et du maintien des ouvrages militaires du Tessin.

27 mars 2019
L'« Histoire du service sanitaire de l'armée suisse » a été développée, avec ses hauts et ses bas, par le conférencier probablement le plus compétent, à savoir le divisionnaire Andreas Stettbacher, médecin en chef de l'armée.

15 mai 2019
Avec le sujet des « Barrages et cavernes du groupement de combat Grünenberg (rive nord du lac de Thoune) », Hans-Rudolf Schoch, le spécialiste engagé des fortifications, a présenté à un public hautement intéressé un nouveau chapitre des fortifications dans le secteur du lac de Thoune.

10 juillet 2019
Markus Hofmann et Max Martin, les spécialistes éprouvés des véhicules, ont traité le sujet des « Autobus dans l'armée » à l'occasion de la manifestation traditionnelle à Berthoud. À nouveau, l'espace abritant la conférence a été très bien occupé par la communauté des fans. Une visite de la collection attrayante de Berthoud a eu lieu après la conférence.

18 septembre 2019
« La poste de campagne, 130 ans d'émotions » fut le titre de la conférence du colonel Fritz Affolter, chef de la poste de campagne, qui a fait découvrir à ses auditeurs de manière captivante la genèse et les prestations de la poste de campagne.

20 novembre 2019
Le sujet du « Service militaire des chemins de fer (SMC) », qui a mis un terme au cycle de conférences de l'année 2019, a été présenté par le colonel à d Hans Kaspar Dick, commandant de longue date du SMC. Dans ce contexte, un regard sur les activités actuelles du service militaire des chemins de fer ne devait pas manquer.

Le comité de la VSAM a pris la décision de poursuive le cycle de conférences également en 2020. Le programme des conférences en 2020 vous a déjà été envoyé avec le bulletin d'information 3/19.

Les comptes rendus détaillés des dernières soirées de conférences, le flyer sur le cycle de conférences en 2020 ainsi que l'annonce des prochaines conférences peuvent être trouvés, voire téléchargés sur notre site Internet www.armeemuseum.ch/fr/.

Shop de la VSAM

Le Shop de l'Association du musée suisse de l'armée est actif dans les domaines ci-dessous :

	Secteur de vente	Mode de vente
1	Insignes de l'armée n'étant plus introduits	Shop en ligne
2	Règlements surnuméraires, triés	Shop en ligne
3	Publications dans nos propres éditions et celles de tiers	Shop en ligne
4	Livres anciens	Uniquement lors de manifestations
5	Timbres des soldats et cartes postales militaires	Uniquement lors de manifestations, des rendez-vous séparés étant possibles selon accord

Les membres de l'Association du musée suisse de l'armée bénéficient d'un rabais de 10 % sur les articles des secteurs de vente 1 et 2.

Ces activités de vente contribuent fortement à réaliser des publications de la VSAM dans des domaines importants et à poursuivre les buts de l'association.

Remerciements

Arrivés au terme de ma première année présidentielle, il me reste à exprimer ma grande reconnaissance à tous les fonctionnaires de l'Association du musée suisse de l'armée, ainsi qu'aux nombreux auxiliaires de la communauté des membres et des mécènes, pour l'énorme volume de travail accompli. Je ne cesserai d'engager toutes mes forces pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et de mettre sur les rails une collaboration fructueuse avec la Fondation HAM.

Je remercie le Conseil de fondation HAM ainsi que les collaborateurs de la Fondation HAM pour les prestations importantes fournies dans le contexte du matériel historique de l'armée. J'adresse ces remerciements également à l'Office central du matériel historique de l'armée suisse (OCMHA), au Conseil consultatif du matériel historique de l'armée et à son président, le cdt de corps à d Dominique Andrey, ainsi qu'à toutes les instances fédérales impliquées.

Henri Habegger
Président de l'Association
du musée suisse de l'armée

Henri Habegger, à la Journée portes ouvertes à Berthoud, le 26.10.2019. Photo : Markus Hubacher

Rapport de la Fondation HAM 2019

Le div à d Urs Gerber, président de la Fondation HAM, nous informera sur la Fondation HAM à l'occasion de l'assemblée des membres, le 25 avril 2020.

Bilan, compte de résultat, budget soumis

Bilan

	31.12.2019	31.12.2018	Évolution
Actifs			
Liquidités	239’733.78	205’901.08	33’832.70
Avoirs auprès de tiers	75.00	420.00	–345.00
Stock de marchandises*	18’000.00	32’500.00	–14’500.00
Actifs circulants	**257’808.78**	**238’821.08**	**18’987.70**
Fonds	1.00	1.00	0.00
Actifs immobilisés	**1.00**	**1.00**	**0.00**
Total des actifs	**257’809.78**	**238’822.08**	**18’987.70**
Passifs			
Engagement envers des tiers	178.65	5’034.52	–4’855.87
Legs pour des projets spéciaux	20’000.00	0.00	20’000.00
Capital étranger	**20’178.65**	**5’034.52**	**15’144.13**
Patrimoine de l’association	233’787.56	232’897.23	890.33
Excédent de recettes	3’843.57	890.33	2’953.24
Capital propre	**237’631.13**	**233’787.56**	**3’843.57**
Total des passifs	**257’809.78**	**238’822.08**	**18’987.70**

* Le stock de la production de livres est en principe mis à l’actif au prix de revient (frais de production) des différents livres. Le comité peut procéder de sa propre initiative à des ajustements des prix s’il l’estime plus prudent.

Compte de résultat

	2019	Budget	2018
Recettes			
Cotisations des membres et dons	64’406.00	70’000.00	75’747.77
Cotisations de membres à vie	3’000.00	500.00	500.00
Shop de la VSAM (résultat net)*	15’908.03	5’000.00	5’659.53
Total des recettes	**83’314.03**	**75’500.00**	**81’907.30**
Dépenses			
Administration, frais de port, divers	14’715.23	12’000.00	11’834.60
Bulletin d’information, Internet et annonces	53’689.30	50’000.00	58’924.32
Contacts avec l’armée et des musées	468.90	500.00	383.90
Entretien du fonds, exposés et manifestations	10’597.03	7’500.00	4’874.15
Cotisation à la Fondation HAM	0.00	5’000.00	5’000.00
Total des dépenses	**79’470.46**	**75’000.00**	**81’016.97**
Excédent des recettes	**3’843.57**	**500.00**	**890.33**

* Le chiffre d’affaires réalisé au cours de l’exercice 2019 s’élève à 104 696.04 francs (exercice précédent 88 190.97 francs). Les dépenses d’achat de biens commerciaux s’élèvent à 36 865.52 francs (en particulier les frais de production des livres). Une diminution de stock de 14 500 francs a été comptabilisée. Les frais de personnel et d’exploitation imputables directement au Shop s’élèvent à 37 422.49 francs.

Budget soumis

	Budget 2020	2019	2018
Recettes			
Cotisations des membres et dons	65’000.00	64’406.00	75’747.77
Cotisations de membres à vie	1’500.00	3’000.00	500.00
Shop de la VSAM (résultat net)	9’000.00	15’908.03	5’659.53
Total des recettes	**75’500.00**	**83’314.03**	**81’907.30**
Dépenses			
Administration, ports, divers	12’000.00	14’715.23	11’834.60
Bulletin d’information, Internet et annonces	50’000.00	53’689.30	58’924.32
Contacts avec l’armée et des musées	500.00	468.90	383.90
Entretien du fonds, exposés et manifestations	7’500.00	10’597.03	4’874.15
Cotisation à la Fondation HAM*	5’000.00	0.00	5’000.00
Total des dépenses	**75’000.00**	**79’470.46**	**81’016.97**
Excédent de recettes	**500.00**	**3’843.57**	**890.33**

* Comme les années précédentes, le comité propose à l’assemblée des membres de libérer un montant de 5000 francs pour une cotisation en faveur de la Fondation HAM. Le versement partiel ou entier du montant porté au budget peut être effectué suite à une décision du comité, sur proposition de la Fondation HAM.

In memoriam Markus Hubacher « Houbi »

C’est avec tristesse que nous avons dû prendre connaissance que notre membre depuis de longues années et « photographe de la cour » de toutes nos manifestations nous a quittés pour toujours le 30 janvier 2020, dans sa 70e année. La cérémonie funéraire a eu lieu dans l’intimité de la famille, à la fin du mois de février.

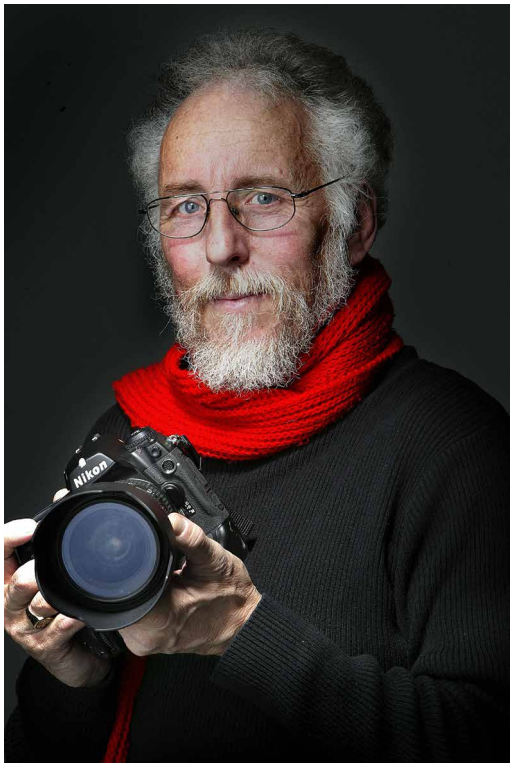

Markus Hubacher était un photographe, corps et âme. Ce fut pour nous un coup de chance de l’avoir à nos côtés comme membre à vie et comme camarade pour toutes les questions photographiques. Il a toujours été à notre disposition lorsqu’il s’agissait de nous conseiller dans le cadre de nos nombreuses préoccupations et de saisir nos activités par la photographie. Qu’il s’agisse de photographies techniques d’objets de collection avec un remarquable traitement consécutif, de photographies de membres de notre comité ou de collaborateurs de la Fondation HAM, ou encore de reportages sur nos manifestations, Markus s’y est toujours mis à l’œuvre avec un énorme engagement et ne s’accordait aucun repos jusqu’à ce qu’il pût livrer un produit parfaitement achevé dans des délais phénoménaux.

Les problèmes de santé croissants auxquels il devait faire face au cours des dernières années ne l’empêchèrent pas de poursuivre son travail. Après avoir abandonné ses quatre roues, il utilisa la large palette des possibilités de transport pour atteindre les lieux de son engagement.

J’ai, au nom de l’Association du musée suisse de l’armée, présenté nos condoléances à sa veuve, Mme Fatima Hubacher. Nous garderons de notre camarade Markus un souvenir reconnaissant et de grande estime.

Henri Habegger
Président de l’Association
du musée suisse de l’armée

Nouvelle parution :

Mortiers et lanceurs de l'artillerie suisse

Du milieu des années 30 à ce jour, partie 2

En janvier de cette année, le septième épisode des « Pièces de l'artillerie suisse » a été présenté dans les *Neujahrsblätter* der *Feuerwerker-Gesellschaft/Artillerie-Kollegium Zurich*. Cette publication de 128 pages richement illustrées peut être acquise auprès du Shop de l'Association du musée suisse de l'armée au prix de 40 francs.

Cette nouvelle publication fait suite au *Neujahrsblatt 2019* et expose l'histoire guère connue des mortiers et des lanceurs qui furent testés et introduits en Suisse du milieu des années 1930 jusqu'à nos jours.

La partie 2 qui vient de paraître traite des thèmes suivants :

- introduction des lance-mines 8,1 cm et des lance-mines de chars 12 cm dès 1964
- munitions des lance-mines 12 cm 64/74/87 et des lance-mines de chars/mortiers automoteurs
- lance-mines de forteresse 8.1 et 12 cm
- munitions des lance-mines de forteresse
- systèmes d'instruction pour les lance-mines de campagne et les lance-mines de chars
- grenades à fusil et autres systèmes à la place / en complément des lance-mines
- lance-projectiles éclairants Lyran pour véhicules blindés
- lance-pots fumigènes sur véhicules blindés
- systèmes de lance-cordes
- aspects en matière de sécurité concernant les lance-mines et leurs munitions
- engagement de lance-mines pour le déclenchement d'avalanches

La liste ci-dessous offre une vue d'ensemble des *Neujahrsblätter* sur le thème des pièces de l'artillerie suisse. Tous les cahiers publiés peuvent être commandés auprès de notre Shop à l'adresse https://shop.armeemuseum.ch.

Henri Habegger

	Domaine particulier	**Époque**	***Neujahrsblatt***
1	Pièces tractées avec recul du tube	Période de 1900 à 2000	**2008**
2	Pièces à tube lisse ou rayé chargées par la bouche et pièces chargées par la culasse sans recul du tube	Période de 1819 à 1900	**2010**
3a	Canons automoteurs en Suisse de 1941 à l'introduction de l'obusier blindé M109	Période d'env. 1941 jusque dans les années 1970	**2013**
3b	Pièce automotrice Obusier blindé M109 (col à d Philipp Marti)	De 1967 à ce jour	**2015**
4a	Mortiers et lanceurs	Du début jusqu'au milieu des années 1930	**2017**
4b	Mortiers et lanceurs	Du milieu des années 1930 jusqu'à ce jour, partie 1	**2019**
4c	Mortiers et lanceurs	Du milieu des années 1930 jusqu'à ce jour, partie 2	**2020**

Histoire de l'armée suisse du XVIIe siècle à nos jours

Rudolf Jaun, professeur émérite d'histoire moderne et militaire à la faculté philosophique de l'Université de Zurich ainsi que directeur du Department of Military History à l'Académie militaire de l'EPFZ Zurich jusqu'en 2012, comble une lacune avec la publication de son ouvrage *Geschichte der Schweizer Armee vom 17. Jahrhundert bis in die Gegenwart*. Ce livre brillamment rédigé et soigneusement illustré est la première présentation de l'armée de la petite Suisse au cœur de l'Europe qui – entourée de grandes puissances – a dû, avec son armée ne disposant que d'effectifs et de moyens financiers limités, se défendre tout au long des siècles contre des menaces tant réelles qu'imaginaires.

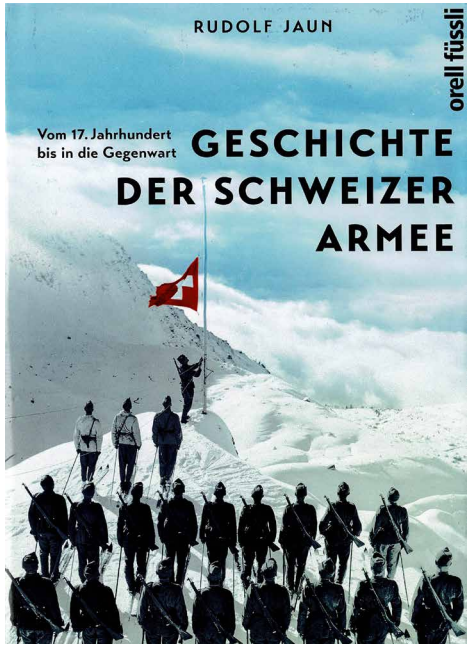

L'auteur excelle dans la description, à travers les siècles, des grandes lignes des développements successifs des forces armées de la Suisse, le développement des effectifs étant traité sans interruption. L'ouvrage décrit les débats récurrents (qui existent encore de nos jours) sur une conduite du combat adaptée à la Suisse dans un environnement de technologie militaire en constante transformation ; les conceptions allaient alors d'une armée de guérilla à une armée de haute technologie, armes atomiques comprises. La description de tous les services d'ordre accomplis par l'armée est particulièrement précieuse ; elle pourra contribuer à rendre plus objectifs les jugements relatifs à ce sujet sensible.

La controverse au sein du corps des officiers dès env. 1890 est développée en détail. Celle-ci opposait, d'une part, une conception de l'éducation à la discipline par le drill fortement marquée par les Prussiens, et préconisée par Ulrich Wille qui deviendra plus tard général, au « courant national », d'autre part, qui défendait la primauté du citoyen-soldat.

La description de la toute nouvelle situation à laquelle dut faire face la Suisse après l'effondrement de la France en 1940 constitue sans aucun doute un point culminant du livre. La communication couronnée de succès concernant la guerre de résistance par, entre autres, le général Guisan, à l'occasion du Rapport du Grütli en juillet 1940, et l'occupation du dispositif du Réduit en tant que « solution d'urgence faisable » sont devenus aujourd'hui un mythe suisse qui perdure. La description des menaces intérieures et extérieures pesant sur la Suisse et son armée de 1939 à 1945 contribuera fortement à forger une opinion impartiale sur les défis de cette époque.

L'époque de la Guerre froide fut marquée par les débats virulents autour de la doctrine et l'armement qui conduisirent à l'« Organisation des troupes 61 » (Armée 61), respectivement à la « Conception 66 ». La description tout à fait critique du développement de l'armée ainsi que de la lutte politique autour de l'armée est réussie et permet de comprendre beaucoup mieux certaines décisions politiques. Dans ce contexte, une évaluation de l'influence de l'industrie sur les (importantes) acquisitions de matériel de guerre eût cependant été souhaitable.

Pour conclure, le professeur Jaun a réussi à décrire de manière magistrale et concise les quatre réformes successives de l'armée depuis la fin de la Guerre froide jusqu'à l'époque la plus récente. Il termine son ouvrage avec les trois chantiers qui préoccuperont l'armée suisse également à l'avenir : la définition du terme de la défense, le financement de l'armement et le développement des effectifs qui devient de plus en plus critique.

L'appendice énumère les acquisitions les plus importantes en matière de systèmes d'armes. Nous devons savoir d'où nous venons pour décider où nous devons aller – c'est dans cet esprit que *l'Histoire de l'armée suisse du XVIIe siècle à nos jours* de Rudolf Jaun deviendra l'ouvrage de référence sur l'armée suisse.

Ce livre ne s'adresse pas qu'aux spécialistes militaires mais à tous ceux qui manifestent un intérêt général pour l'histoire. Absolument recommandé.

Peter Muff, Zurich

Le professeur Rudolf Jaun a étudié l'histoire, le droit constitutionnel et la sociologie. De 1985 à 1996, il a dirigé divers projets du Fonds national suisse avant de prendre la tête du service des archives du DDPS et de l'armée de 1998 à 2005. De 2005 à 2013, Rudolf Jaun a enseigné au sein de l'Académie militaire à l'EPF de Zurich et, en tant que professeur titulaire en histoire contemporaine et militaire, dans le cadre du Séminaire d'histoire de l'Université de Zurich.

L'objet inconnu (bulletin d'information 2/19) est identifié

Dans le bulletin d'information 2/19, nous avions publié les deux illustrations ci-dessous d'un objet inconnu, peut-être d'origine militaire, d'une largeur de 110 mm et d'une hauteur de 140 mm :

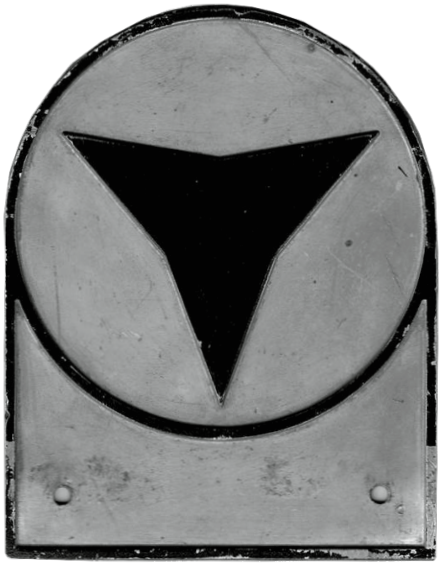

Face avant.

Face arrière.

Une enquête menée auprès des organisations suivantes a permis de résoudre l'énigme :

– ASTAG, Association suisse des transports routiers
– OFROU, Office fédéral des routes
– OFT, Office fédéral des transports

Il s'agit d'une plaque de concession civile pour le transport professionnel de marchandises. Celle-ci fut introduite suite à l'Arrêté fédéral du 30 septembre 1938 (message du Conseil fédéral, du 18 juin 1937, à l'Assemblée fédérale concernant le projet d'un Arrêté fédéral urgent sur le transport de personnes et de marchandises sur la voie publique). La raison de cet Arrêté était liée à l'insoutenable lutte concurrentielle, entre l'automobile et le chemin de fer ainsi qu'au sein de l'industrie des transports automobiles. Cette réglementation fut appelée « Règlement sur le transport automobile (ATO) ». L'Arrêté fédéral du 15 août 1945, urgent lui aussi, prolongea la durée de validité de l'Arrêté de 1938, ce qui permit d'augmenter les taxes à raison de 20 % au maximum afin d'être en mesure de couvrir les frais de l'exécution.

Grâce à l'ASTAG, M. Ivo Beat Baier nous a bien obligeamment écrit ce qui suit :

« Cette plaquette en aluminium est une plaque de concession (n° de la concession à l'arrière). Tout comme le font encore de nos jours les taxis dans le transport professionnel de personnes, tous les véhicules lourds actifs dans le transport professionnel des marchandises (donc des camions et des tracteurs) et qui n'étaient pas affectés uniquement aux besoins de la circulation interne des entreprises, devaient être pourvus d'une concession. Le prix d'une telle concession dépassait souvent la valeur du véhicule de transport, ce qui permettait de réguler l'accès au marché et d'empêcher une croissance incontrôlée. Encore en 1949, mon père a dû, pour une concession supplémentaire, avancer la coquette somme de 20 000 francs (une somme importante à cette époque !), un investissement qui, peu de temps après, fut réduit à néant parce que les concessions furent abolies sans compensation. C'est pour cette raison, et pour la mémoire, que je garde cette plaquette qui nous avait coûté si cher. »

L'Arrêté fédéral sur le transport des personnes et des marchandises par des véhicules moteur sur la voie publique, « Règlement sur le transport automobile », du 28 juin 1950, supprima la réglementation en vigueur depuis 1938, comme M. Baier l'a bien consigné dans ses mémoires.

J'adresse mes remerciements à toutes les instances et à toutes les personnes qui ont bien voulu s'impliquer dans la communication de cette information. En cas de besoin, les Arrêtés fédéraux évoqués peuvent être téléchargés dans la rubrique Publications officielles (dans ce cas les Feuilles fédérales) des Archives fédérales.

Henri Habegger
Président de l'Association
du musée suisse de l'armée

Legs en faveur de l'Association du musée suisse de l'armée

Pour atteindre ses objectifs, l'Association du musée suisse de l'armée est tributaire des recettes des cotisations de ses membres et de dons. Au cours des dernières années, nous avons eu le privilège de recevoir des legs de la part de membres décédés. Ces apports sont les plus bienvenus. En désignant l'Association du musée suisse de l'armée comme légataire dans votre testament, vous nous soutenez tout comme vous soutenez l'idée commune d'un musée suisse de l'armée.

Sont à votre disposition pour de plus amples renseignements :
Henri Habegger, président, henri.habegger@armeemuseum.ch
Sascha M. Burkhalter, caissier, sascha.burkhalter@armeemuseum.ch

Timbres des soldats : on cherche une/un auxiliaire

Après notre recherche couronnée de succès pour lui trouver un successeur dans le domaine des cartes postales militaires, Hansruedi von Gunten, qui vient d'accomplir sa 85e année, a demandé d'être déchargé également du domaine de collection des timbres des soldats. Les trajets et le chemin à marcher jusqu'à la salle de collection lui deviennent, en effet, de plus en plus pénibles.
D'entente avec lui, nous cherchons donc une ou un auxiliaire pour le domaine de collection **timbres des soldats** de la VSAM. **Outre la collaboration dans le suivi de la collection, ses tâches comprennent notamment la vente et le traitement de l'inventaire des doublets.**

Des connaissances préalables sont indispensables, mais une introduction approfondie dans la matière sera dispensée.
Nous serions heureux de trouver, pour notre équipe, une personnalité qui soit prête à s'engager et qui s'enthousiasme pour ce domaine d'activité. Il serait avantageux de disposer de la mobilité nécessaire et de ne pas être domicilié trop loin de notre emplacement de Thoune.

Si vous manifestez de l'intérêt pour cette tâche, veuillez donc vous annoncer auprès du président pour un entretien non contraignant.

Henri Habegger, président de la VSAM, Brucheggweg 13, 3612 Steffisburg, 079 415 11 67, henri.habegger@armeemuseum.ch

On cherche des bénévoles

En collaboration avec la Fondation HAM, nous cherchons :

des guides (féminins ou masculins) pour des visites à travers les domaines de collection à Thoune
(Divers domaines de la collection, y compris le domaine spécialisé armes et munitions, ainsi que la collection des chars en intérieur)

des collaborateurs (trices) bénévoles pour la saisie des domaines de collection suivants :
– pièces et matériel d'artillerie dès 1950
– harnachements et matériel pour les animaux de l'armée
– projets de numérisation dans le domaine des images, des documents et des plans

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer afin que nous puissions leur adresser d'autres documents :

Henri Habegger, président de la VSAM, Brucheggweg 13, 3612 Steffisburg, 079 415 11 67, henri.habegger@armeemuseum.ch

Complément à l'article consacré aux diastimètres dans le bulletin d'information 3/2019

Grâce à un retour de la part de M. Martin Wagener de Francfort-sur-le-Main (Allemagne), nous disposons d'informations complémentaires importantes sur le développeur Jacob Goldschmid et ses activités que nous avions évoqué dans l'article « Diastimètres ». Ces activités peuvent être lues en détail par les intéressés sur la page Internet https://www.goldschmid-aneroide.com/. En outre, M. Wagener a eu l'obligeance d'attirer mon attention sur le fait qu'un hommage nécrologique avait paru dans la revue *Die Eisenbahn = Le chemin de fer,* volume (année) : 4/5 (1876), cahier 24, http://retro.seals.ch, suite au décès du mécanicien J. Goldschmid. Nous en reproduisons ci-après un extrait :

Le 17 mai de cette année, après une brève maladie, le mécanicien J. Goldschmid, réputé loin au-delà des frontières suisses pour ses baromètres anéroïdes, succomba à une crise cardiaque à Zurich. Il était né le 15 janvier 1815 à Winterthour (canton de Zurich) où son père exerçait la profession de négociant. Après avoir accompli les écoles du lieu, il devint, en 1832, apprenti dans l'atelier zurichois de l'excellent mécanicien O e r i. Tout au long de son apprentissage qui dura trois ans, il suivit des cours théoriques à l'école de l'art industriel (Kunst Industrie-Schule). En 1835, Goldschmid entreprit, selon l'usage des artisans à cette époque, son voyage qui l'amena tout d'abord à Darmstadt où il travailla pendant deux ans dans un atelier. Plus tard, il en fréquenta encore quelques-uns dans d'autres villes comme Vienne et Hambourg. Riche de ses connaissances, il revint à Zurich en 1838, réintégra l'atelier de son ancien maître Oeri et épousa en 1839 une de ses filles qu'il a désormais laissée, veuve éplorée, derrière lui.

C'est ainsi qu'il devint copropriétaire de l'entreprise qu'il avait reprise en 1852 après le décès de son beau-père. C'est à cette époque qu'il commença ses essais pour donner aux baromètres anéroïdes de Vidie une construction permettant d'éviter leurs défauts principaux. Leur mécanisme compliqué ayant si facilement des défaillances lorsque les boîtes se distendaient outre mesure et en cas de mouvements rapides, il le remplaça par une simple vis micrométrique reliée à deux leviers. Par la suite, nous mentionnons quelques machines qui furent conçues dans son atelier, sans pour autant prétendre dresser une liste complète des travaux indépendants et des inventions de cet homme très actif qui ne vivait que pour son entreprise, sa famille et un cercle d'amis restreint. En 1840, il usina une machine guillocheuse servant à copier des reliefs.

À partir de 1847, il étudia les télémètres et perfectionna de 1854 à 1860 son propre diastimètre qui fait concurrence aux meilleurs instruments du genre. Son principe est le suivant : à l'intérieur d'une lunette se trouvent deux fils parallèles à bonne portée de vision, dont l'un est fixe et l'autre coulissant au moyen d'une molette fixée au porte-oculaire. On part alors de la condition que ces fils soient toujours ajustés sur une dimension constante, par exemple sur un homme de 2 m de hauteur (6') et qu'ils l'encadrent de manière précise. La distance de l'emplacement jusqu'à l'homme visé est désormais égale à une constante divisée par l'écart entre les fils. ***Ces télémètres ont été introduits dans l'artillerie suisse, équipant des lunettes distribuées à chaque batterie. […]***

Cette dernière phrase fournit une indication supplémentaire selon laquelle le télémètre de l'artillerie suisse évoqué dans la Feuille fédérale suisse du 27 février 1864 (page 36 du Bulletin) était bien un diastimètre de J. Goldschmid. Cela est également documenté par l'annonce reproduite ci-dessous de J. Goldschmid dans le JOURNAL FÜR PRAKTISCHE CHEMIE, JAHRGANG 1863, Leipzig 1863 :

Neues Diastimeter

für militärische Zwecke.

Diese Einrichtung kann auch an allen Fernröhren angebracht werden.

Auf frankirte Briefe können Prospecte gratis bezogen werden von

J. Goldschmid, Mechanikus in Zürich.

En complément, nous rendons nos lecteurs attentifs au fait que, sur la page Internet https://www.goldschmid-aneroide.com/firmengeschichte/th-usteri-reinacher/ de M. Wagener, on peut trouver de nombreuses informations relatives à divers fabricants d'instruments zurichois, par exemple Th. Usteri-Reinacher.

Je remercie M. Wagener pour son retour.

Henri Habegger
Président de l'Association
du musée suisse de l'armée

Programme du Musée de l'arsenal de Schaffhouse pour l'année 2020

Heures d'ouverture
En 2020, les heures d'ouverture du Musée de l'arsenal sont les suivantes : chaque mardi de mars à novembre ainsi qu'à l'occasion des journées des musées (normalement le premier samedi du mois), de 10 à 16 heures. Des visites guidées sont possibles en tout temps, sur réservation.

Contact
Musée de l'arsenal
Randenstrasse 34
8200 Schaffhouse
Tél. 052 624 11 30
www.museumimzeughaus.ch/

Date	Manifestation	Remarques
Samedi, 7 mars 2020	**1re journée des musées** Réouverture des expositions	Dans le périmètre de l'arsenal et au Musée am Rheinfall
Samedi, 4 avril 2020	**2e journée des musées** Défilé des véhicules à moteur	Sortie avec 50 véhicules à roues, départ au Musée am Rheinfall
Samedi, 9 mai 2020	**3e journée des musées** Inauguration de l'exposition au foyer « Les chutes du Rhin et les débuts de l'industrie »	Manifestation au Musée am Rheinfall
Samedi, 6 juin 2020	**4e journée des musées** « 100 ans Société des officiers Zürichsee linkes Ufer »	Manifestation dans le périmètre de l'arsenal
Samedi, 4 juillet 2020	**5e journée des musées** « La protection d'ouvrage pendant la Seconde Guerre mondiale »	Manifestation au Musée am Rheinfall avec la visite d'un ouvrage datant de la Seconde Guerre mondiale
Mi-juillet 2020	Passeport-vacances pour la jeunesse de Schaffhouse	Manifestation dans le périmètre de l'arsenal
Samedi, 8 août 2020	**6e journée des musées** « Journée portes ouvertes »	Dans le périmètre de l'arsenal et au Musée am Rheinfall
Samedi, 12 septembre 2020	**7e journée des musées** « La cuisine militaire suisse, hier et aujourd'hui »	Manifestation dans le périmètre de l'arsenal en collaboration avec l'armée suisse
Samedi, 3 octobre 2020	**8e journée des musées** « Les chars en plein air »	Manifestation au Musée am Rheinfall
Samedi, 7 novembre 2020	**9e journée des musées** Inauguration de l'exposition temporaire « Il y a 150 ans : les Bourbaki en Suisse »	Manifestation dans le périmètre de l'arsenal

Les insignes de grade des sous-officiers

Au XVIIIe siècle, l'uniforme des sous-officiers se caractérisait avant tout par des galons de col parce qu'il y avait de gros revers au bas des manches ou parce que ces dernières étaient couvertes par les gants à manchettes des cavaliers. Ce n'est qu'après l'introduction d'un vêtement similaire à l'habit que les insignes de grade des sous-officiers ont pu être introduits sous la forme de bandes ou de chevrons. En Suisse, on a repris ce genre d'insignes de grade du service étranger, notamment en France et à Naples. Dans ces pays, les caporaux et les sergents portaient sur leur habit des bandes et des chevrons faits d'étoffe colorée ou de fils dorés ou argentés placés sur les manches.

Dans le royaume des Deux-Siciles (Naples), on portait, par exemple, dans l'infanterie :

Caporal
Une garniture dorée placée obliquement sur chaque avant-bras.

Sergent
Deux garnitures dorées placées obliquement sur chaque avant-bras.

Fourrier
Une garniture dorée placée obliquement sur chaque haut de bras.

Fourrier-major
Chaque fois trois garnitures dorées placées obliquement sur chaque haut de bras.

Sergent-major
Chaque fois trois garnitures dorées placées obliquement sur chaque avant-bras.

Les chevrons portés simultanément sur le haut du bras indiquent le nombre d'années de service : un chevron pour 10 ans, deux chevrons pour 15 ans et trois chevrons pour 20 ans.

Sergent et capitaine de la compagnie de chasseurs du 3e Régiment suisse au service de Naples (1825-1859).

Capitaine et sergent-major (avec insignes d'ancienneté sur le haut du bras) de la compagnie de grenadiers du 4e Régiment suisse au service de Naples (1828-1859).

On introduisit des insignes semblables dans les milices de la plupart des cantons. Lors de l'introduction en 1852 du premier uniforme fédéral, le règlement prescrivait pour l'infanterie les insignes suivants :

Caporal
Deux garnitures jaunes ou de laine blanche derrière chaque revers de manche.

Sergent
Une garniture dorée ou argentée derrière chaque revers de manche.

Fourrier
Une garniture dorée ou argentée derrière chaque revers de manche et une identique sur le haut du bras.

Fourriers EM de l'infanterie
Double garniture argentée placée obliquement sur chaque haut du bras.

Sergent-major
Deux garnitures dorées ou argentées derrière chaque revers de manche.

Adjudant-sous-officier
Deux contre-épaulettes argentées ou dorées, selon la couleur des boutons.

Tambour-major
Deux garnitures argentées placées obliquement derrière les revers, ainsi que nids d'hirondelle, tresse de col.

Sous-officier armes Infanterie
Une garniture argentée placée obliquement derrière chaque revers de manche et deux carabines en étoffe rouge superposées obliquement sur le haut du bras.

Maître des attelages
Une garniture argentée placée obliquement derrière chaque revers de manche, tresse de col.

Artificier
Deux garnitures de laine jaune ou blanche derrière chaque revers de manche.

Artificier en chef
Deux garnitures dorées ou de laine blanche derrière chaque revers de manche et une grenade brodée en or.

D'autres insignes spéciaux étaient portés par les infirmiers, les fraters[1] et les prévôts[2].

Les couleurs des garnitures sont normalement celles des boutons, donc jaunes ou blanches, et d'une largeur de 8 lignes ; on les portait sur la tunique, sur la veste à manches et sur la capote.

Sergent de dragons dans l'uniforme dès 1861 (Charles Perron, lithographie).

Dans l'artillerie ainsi que dans la cavalerie, les insignes de grade sont présentés sous la forme de chevrons faits de laine jaune ou blanche ou encore de fils dorés ou argentés. Cette réglementation reste en vigueur jusqu'en 1898, date à partir de laquelle tous les insignes seront conçus de manière identique. Cela rend parfois difficile l'identification des caporaux et des sergents-majors sur d'anciennes photographies, car tous deux portaient un double chevron, fait de fil métallique pour le sergent-major et de laine pour le caporal.

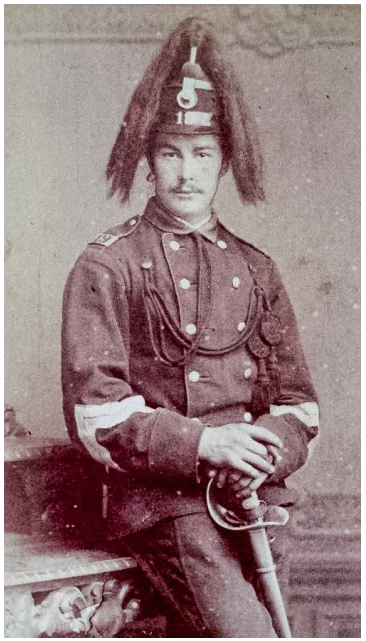

Caporal de dragons avec chevrons en laine, ord. 1869/75 (képi).

[1] À l'époque, on qualifiait de frater les premiers soldats sanitaires ; on connaissait aussi les infirmiers de Ire et de IIe classe. L'expression remonte aux moines. À la place d'un sac sanitaire, les fraters étaient équipés d'un sac en cuir rempli de matériel sanitaire.

[2] Le prévôt était un fonctionnaire militaire chargé de la poursuite respectivement de l'exécution des peines, en somme un policier militaire avant l'heure. Le terme est dérivé du néerlandais *provoost*.

Sergent-major des guides avec chevrons en fil d'argent, ord. 1875.

L'ordonnance de 1875 ne connaissait pas le grade d'appointé chez les fusiliers, les carabiniers, la cavalerie et le service sanitaire. À cette époque, on ne le trouvait que dans l'artillerie et dans les troupes de l'administration. Dans la cavalerie et l'artillerie, les insignes étaient toujours des chevrons et, fait nouveau, également chez les cyclistes. Les adjudants sous-officiers ne portaient pas d'insignes sur les manches mais des brides comme les officiers, simplement sans les étoiles.

Avec l'ordonnance de 1898, on introduisit des insignes uniformes pour les sous-officiers de tous les grades. Les fusiliers, les carabiniers, la cavalerie, les cyclistes, les troupes sanitaires et les troupes de l'administration ne connaissaient toujours pas l'appointé. On ne trouvait celui-ci que dans l'artillerie (train compris) et les troupes du génie. D'autre part, les troupes de l'administration et du génie ne connaissaient pas le grade de caporal. Dans la cavalerie, l'adjudant sous-officier était inconnu (à l'exception des écoles), tout comme dans le service sanitaire, le génie et les troupes de l'administration. Les cyclistes n'avaient, fait étonnant, ni fourriers ni sergents-majors ; mais cela s'explique quand on sait qu'à l'époque ils étaient détachés comme estafettes auprès des Grandes Unités et n'accomplissaient pas leur service dans le cadre de la compagnie. Il n'y avait pas davantage de sergent-major dans les troupes de l'administration où l'on ne trouvait que des sergents et des fourriers. La poste de campagne, en revanche, ne connaissait que les adjudants sous-officiers.

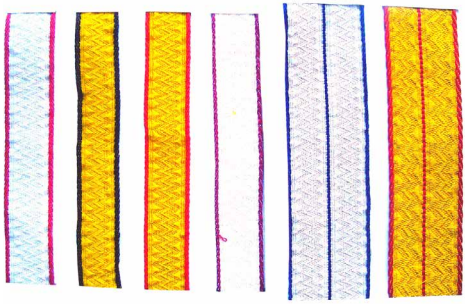

De gauche à droite : appointés de l'infanterie, des carabiniers, de l'artillerie, de la cavalerie ; bordures doubles pour les caporaux : service sanitaire et génie/artillerie.

Chevrons à partir du grade de sergent dès 1898, infanterie (en haut), artillerie (en bas).

Avec l'Organisation militaire du 12 avril 1907, on trouve la même hiérarchie des grades dans toutes les armes et tous les services (à l'exception de la poste de campagne). Il en fut de même lors de l'introduction de l'uniforme gris-vert dès 1914. Les insignes modifièrent leur forme, mais leur emplacement sur l'uniforme resta plus ou moins le même. Les anciens supports en drap de couleur furent remplacés par des « bordures vert foncé en laine, larges de 14 mm, avec motif gris clair dentelé, en forme de chevrons (vert foncé et jaune pour la cavalerie), placées le long des revers de manche[3] ».

Bordures de sous-officiers, à gauche 1914 et 1926 ; à droite dès 1940, jaune chaque fois pour la cavalerie.

Chevrons bruns, emploi incertain.

Au cours des premières années, on vit apparaître sporadiquement des bordures brunes avec un motif blanc. On ne sait ce qu'il en est ; peut-être le résultat d'essais, peut-être des insignes spéciaux pour le train ou tout simplement des décolorations ?

Chevrons pour sergents-majors et appointés de la cavalerie, ord. 1926.

[3] Karl Egli, « Schweizer Heereskunde », 1916, page 236.

Dès l'ordonnance concernant l'habillement de 1926, les motifs noirs ne sont plus tissés que sur un fond blanc ou jaune ; s'y ajouta la tresse de col pour tous les sous-officiers (sans les appointés = non gradés). Pour la cavalerie, la tresse de col était argentée. De plus, on modifia dès env. l'année 1940 le modèle des insignes de grade et l'on passa des dessins en détail des « petits sapins » à une forme de « S » couchés (voir les illustrations).

Insignes de grade pour sous-officiers dès 1949.

La prochaine modification d'importance arriva avec l'ordonnance de 1949. La taille de tous les insignes de grade des sous-officiers est réduite ; ils sont tissés en bande jaune-or et sont placés sur le haut du bras où ils resteront jusqu'en 1995. Avec l'uniforme de 1972, les insignes sont brodés de manière similaire sur un fond noir.

Insignes de grade pour sous-officiers dès 1972.

Le « nid d'oiseau »

C'est ainsi que les soldats appelaient l'insigne porté par le sergent jusqu'à l'adjudant sous-officier. On l'appelle aussi « croix d'ordonnance », mais dans le règlement, on le trouve sous le terme modeste d'« Écusson avec croix fédérale ». La croix suisse est entourée d'une demi-couronne de lauriers et couronnée d'un fin chevron. De 1917 à 1949, c'était un écusson imposant d'un diamètre d'environ 70 mm, qui se réduira fortement dès 1949.

Insignes à partir du grade de sergent. En haut à gauche pour toutes les troupes, au milieu pour la cavalerie, à droite pour le Corps des gardes-frontière. En bas de gauche à droite : ord. 49 pour toutes les troupes, deux fois sur étoffe d'officier pour sous-officiers de carrière 1949 et 1972, pour SFA dès 1972.

Cet insigne existe en blanc et en jaune (pour la cavalerie), par analogie aux autres insignes de grade. Pour le mériter, les sous-officiers qui en étaient honorés devaient accomplir deux cours de répétition de plus.

Services complémentaires

Les insignes de fonction des services complémentaires (hommes et femmes) occupent une place importante. Tous ont été fabriqués en toile naturelle avec des bords noirs. On connaissait deux fonctions de sous-officier : le niveau de fonction 5 pour les chefs de groupe, correspondant au caporal ou au sergent, et le niveau de fonction 4, correspondant au chef des services et au comptable, donc au sergent-major et au fourrier.

Ils étaient portés en position légèrement oblique sur le haut du bras, comme les autres insignes de grade. Les niveaux de fonction 1 à 3 correspondaient à des fonctions d'officier ; ils étaient conçus en forme de chevrons et bordés d'une tresse dorée. On les cousait la pointe vers le bas. Sur le haut du bras gauche, s'y ajoutait l'insigne correspondant du service complémentaire applicable en l'occurrence. Pour les niveaux de fonction 3, l'insigne consistait en un simple chevron pour les commandants (hommes comme femmes) de plus petits détachements (par analogie aux chefs de section), en deux chevrons pour les commandants de détachements plus importants, et en trois chevrons pour les commandants de groupements formés de plusieurs détachements. Ceux-ci étaient également portés, sous une forme réduite, sur la casquette du service complémentaire féminin.

L'insigne général des services complémentaires était un triangle isocèle, la pointe vers le bas. Il était de couleur bleue avec l'écusson suisse pour les hommes (1940), plus tard (1949) gris et sans écusson, ou encore orange avec l'écusson suisse pour les SC mâles du service territorial. Le gris avec l'écusson suisse était attribué aux services complémentaires féminins. Au lieu de ce triangle, les membres de la Croix-Rouge portaient un écusson rond avec la croix rouge ainsi que tous les autres insignes nécessaires à la fonction.

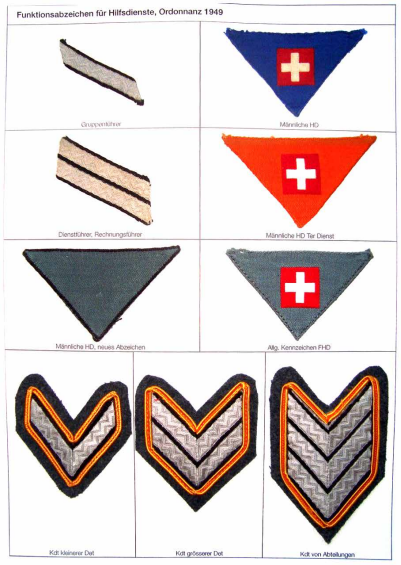

Insignes pour les services complémentaires.

À gauche et au milieu Service de la Croix-Rouge, à droite SCF.

Défense aérienne passive
Les insignes de grade pour la Défense aérienne passive, appelée aussi Défense aérienne bleue, qui fut fondée en 1934, s'inspiraient également des grades et des insignes militaires, même s'ils étaient fortement simplifiés. De plus, les prescriptions pour l'équipement et l'uniforme changèrent plusieurs fois pendant la guerre. Au début, on improvisait encore largement en portant des uniformes des services de police ou des sapeurs-pompiers, l'appartenance à la Défense aérienne n'étant documentée que par des brassards.

Brassard pour entreprises vitales pour l'effort de guerre (avec bande rouge), hôpitaux, administrations, industrie.

Insignes de grade
Les officiers portaient des étoiles sur les garnitures de col. Le lieutenant une, le premier-lieutenant deux, le capitaine trois et le major une avec bordure, analogue à l'armée (ord. 1926 et 1940). La Défense aérienne comptait également des officiers féminins dans ses rangs et elles portaient les mêmes insignes.

En 1940, les sous-officiers portaient les insignes suivants :

Caporal
Une bande horizontale de 7 cm.

Sergent
Un chevron sur la manche de l'avant-bras, longueur de branche 10 cm.

Fourrier
Comme le sergent, avec un deuxième chevron sur le haut du bras.

Sergent-major
Comme le sergent, mais deux chevrons distants l'un de l'autre de 3 cm.

À gauche : caporal de la défense aérienne ; à droite sanitaire.

On utilisait de simples bandes jaunes sans motif sur les vêtements de travail. Sur l'uniforme bleu, fait de tissu de laine, on portait souvent les bandes jaunes pourvues d'un motif, comme la cavalerie qui les utilisait pour les insignes de grade. S'y ajoutaient des garnitures de col dans les couleurs respectives des différents services ainsi que des insignes particuliers, par exemple pour le quartier-maître, l'automobiliste, le responsable de la maintenance, le machiniste motopompe, le chef des réparations et le mécanicien auto.

La fin de la guerre vit encore quelques modifications. Le caporal portait un simple chevron jaune, le sergent deux, et le fourrier trois. Le sergent-major en portait également trois avec une petite barre horizontale en dessous, et l'adjudant sous-officier arborait le même insigne mais avec deux barres.

Pour les officiers, le système avec les étoiles resta le même, par analogie à l'armée.
Pendant la guerre, on vit également la fonction de l'appointé avec une petite barre horizontale sur les vêtements de travail et l'uniforme.

Gardes locales
Pour être complet, nous citons encore les insignes des gardes locales et de la surveillance des campagnes. L'insigne général et le plus important était le brassard fédéral. Lors de leur fondation en 1940, le reste de l'équipement et l'armement étaient très individuels et variaient selon le lieu. Il n'en reste pas moins qu'en peu de temps on constitua 2835 gardes locales avec 127 563 membres de 16 à 60 ans. Ils furent assermentés et appartenaient aux forces armées. Ceux qui avaient accompli du service militaire utilisaient une partie de leur uniforme, les autres se munissaient de pièces d'équipement qu'ils obtenaient dans le privé ou dans un arsenal. Les fonctions de cadre étaient caractérisées au moyen de tresses faites de fils dorés ou argentés et d'étoiles en métal sur le brassard. En 1949, les gardes locales obtinrent leur propre insigne : sur le haut du bras, en forme d'écusson avec une hallebarde brodée sur un tissu orange. Les gardes locales ne furent abolies qu'en 1967.

Assermentation d'une compagnie de garde locale. (Image : Médiathèque DDPS)

Brassard fédéral, en vigueur de 1815 à 1945, ici dans la version d'une garde locale.

Remarques complémentaires concernant les insignes de grade des appointés

Le terme d'appointé est dérivé du verbe « appointer » qui veut dire *pourvoir d'une place, d'une fonction. Il a été appointé au grade de…* (LE ROBERT). Dans les armées d'antan, les appointés étaient exempts du service de garde, à l'opposé du simple soldat.

Dans l'armée suisse, l'appointé était et est un grade de troupe dont le titulaire se signalait par la compétence de remplacer le chef de groupe. Contrairement à d'autres armées, notre soldat n'est pas promu automatiquement au grade d'appointé après quelques mois de service. Ce grade peut par exemple être obtenu par des soldats qui font preuve de compétences élevées dans le maniement des moyens techniques qui leur sont confiés ou d'autres capacités qui le justifient. Le commandant de compagnie peut procéder à la promotion au grade d'appointé pendant un cours de répétition (CR). L'appointé bénéficie d'une solde légèrement supérieure à celle du soldat.

Les appointés sont « des soldats de choix capables d'accomplir des tâches particulières. Par exemple chef de patrouille, chef de chambre, remplaçant du chef de groupe[4]. »

Dans les formations anglaises, l'équivalent de l'appointé était traditionnellement le *Lance Corporal,* et dans d'autres armées on l'appelle, comme chez nous, appointé ; dans les engagements à l'étranger, on le connaît de nos jours sous le terme anglais de *Private*.

[…]. Chez nous, ce grade de la troupe est documenté depuis 1841, mais uniquement pour les appointés canonniers et du train, au même niveau que l'artificier de l'époque. Il en resta de même lors de la création de l'armée fédérale de 1848 dont le Règlement sur l'habillement de 1852 mentionne l'insigne comme en 1841 au § 187 : signe distinctif des appointés artificiers, canonniers et du train : un simple galon de laine jaune derrière chaque revers.

Par la suite, on ne le retrouvera que dans le Règlement sur l'habillement de 1875 dont le § 9 décrit son insigne : galon de laine blanche ou jaune derrière chaque revers. À cette époque, on connaissait cependant le grade d'appointé uniquement dans l'artillerie, le train et les troupes du génie.

Ci-dessous les insignes de grade des sous-officiers et des appointés, **en vigueur du 13 décembre 1875 au 11 janvier 1898.** Les appointés n'existaient que dans l'artillerie, dans le train ainsi que dans les troupes du génie. Les insignes de grade de la cavalerie, de l'artillerie et du train avaient normalement la forme d'un chevron, tandis que les troupes du génie ainsi que toutes les autres armes et tous les autres services avaient des insignes sous forme de bandes. Cela était dû au fait que les modèles du revers de la cavalerie, de l'artillerie et du train de l'époque formaient une pointe.

[4] Egli, Schweizer Heereskunde, p. 160.

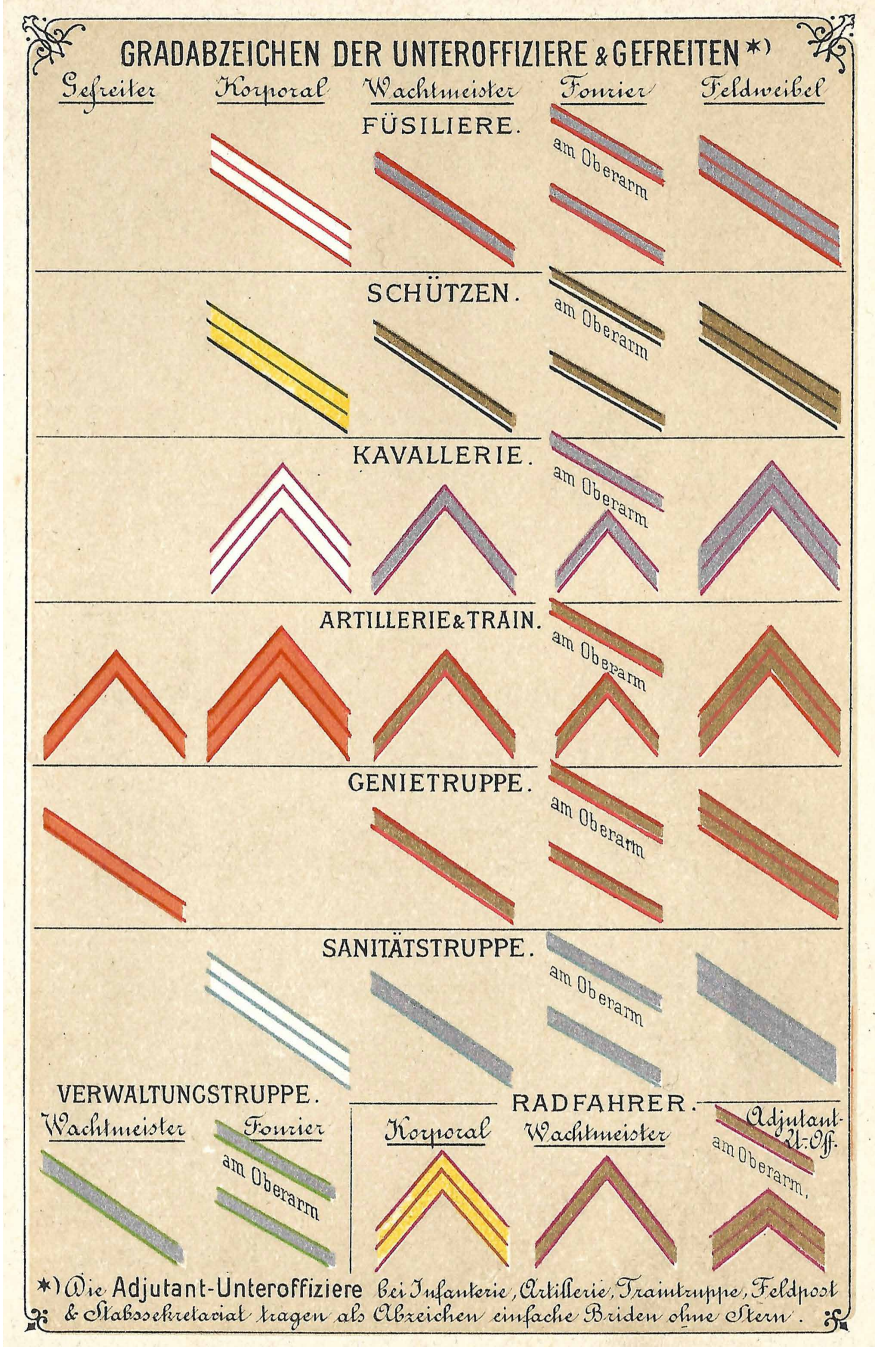

Table « Insignes de grade pour les sous-officiers et les appointés », conformément à l'ordonnance 1875.

L'ordonnance suivante de 1898, elle non plus, ne connaissait le grade d'appointé que dans l'artillerie et les troupes du génie. Pour l'uniforme bleu-foncé, l'insigne pour les appointés (abréviation app) consistait en un galon de laine de même couleur que les boutons (blanc ou jaune) cousu de manière oblique derrière chaque revers. Ses bords étaient de la couleur de l'arme ou du service en question (comme les cols et les passepoils).

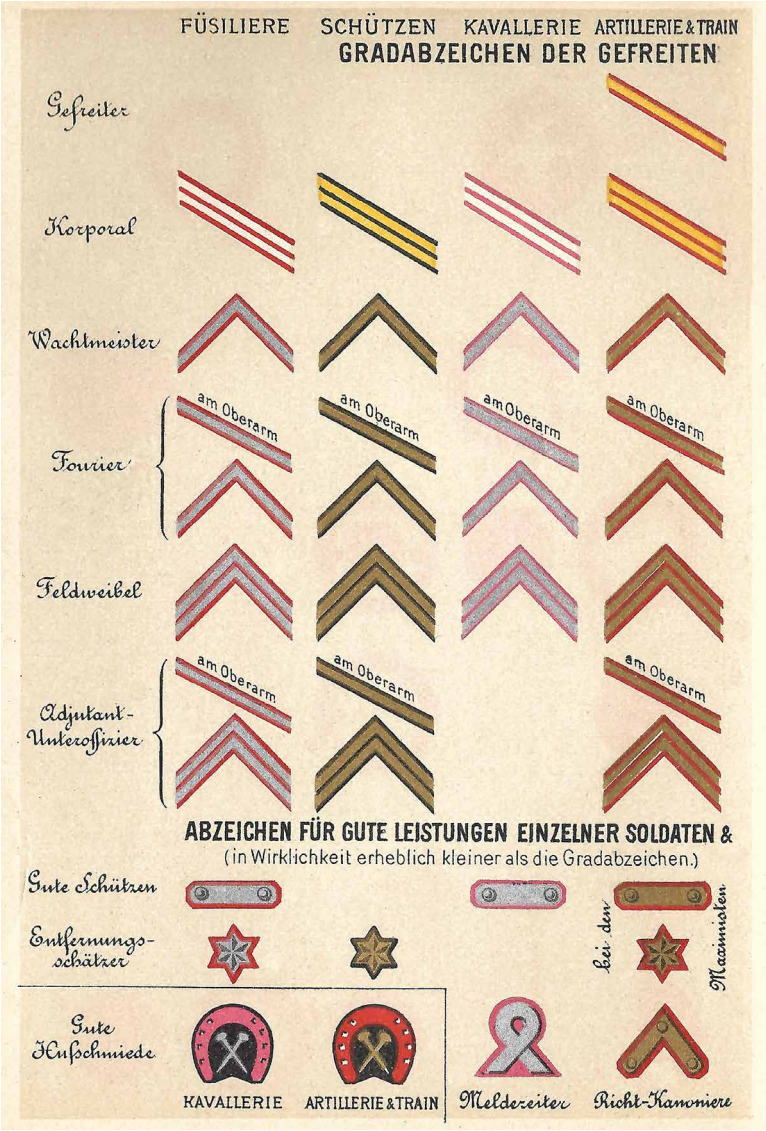

Table « Insignes de grade des appointés et des sous-officiers » conformément à l'ordonnance 1898.

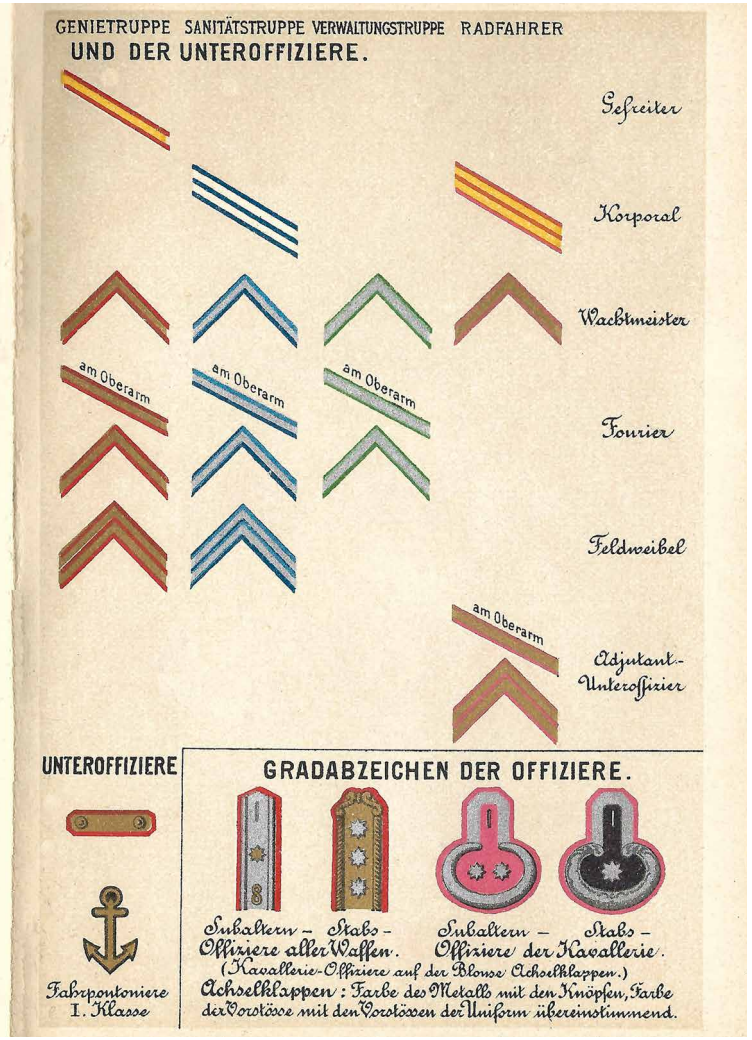

Table « Insignes de grade des appointés et des sous-officiers » conformément à l'ordonnance 1898.

Ce n'est qu'en 1911 qu'on procéda à l'introduction de ce grade dans toutes les armes et tous les services. Les appointés des troupes sanitaires devaient accomplir un cours de 28 jours avant d'être promus.[5]
Avec l'uniforme gris-vert, les appointés obtinrent un petit chevron avec bordure tissée, similaire à celui des caporaux, mais nettement plus court.

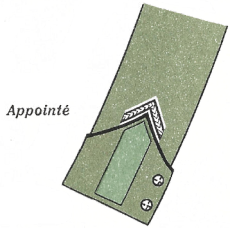

Apposition du chevron d'appointé sur l'uniforme gris-vert de l'ordonnance 1914/17/26

[5] Egli, Schweizer Heereskunde, p. 261.

Avec l'ordonnance 1949, il se transforma en une petite barre de 5 cm de long bordée jaune-or qu'on cousait de manière horizontale sur le haut du bras. Sur les vêtements de travail (tenue B et tenue de combat), il existe dès 1972 la même barre faite de matière synthétique (voir l'illustration) qui pouvait être accrochée au passant d'épaule gauche […].

Insigne d'appointé pour l'uniforme de l'ordonnance 1949.

Insigne d'appointé dès 1972 pour la tenue B et la tenue de combat.

Avec le concept des insignes de 1990, on introduisit pour la première fois une barre oblique sur le passant d'épaule normalement vide de la tenue de sortie du soldat non gradé et donc aussi comme insigne métallique porté sur le col de la tenue de combat 90. C'est ainsi que l'appointé obtint une deuxième barre, tandis que le grade de premier-appointé nouvellement introduit en obtint trois.
Avec le nouveau concept des insignes de 2003, les insignes de grade (ainsi que tous les autres insignes) sont désormais fabriqués en velcro pour la tenue de combat afin d'améliorer le camouflage.

Passants d'épaule dès l'ordonnance 1995 dans la couleur de l'arme. De gauche à droite : soldat/appointé/premier-appointé.

Insignes de grade, tenue de combat 90. Du haut vers le bas : soldat/appointé/premier-appointé.

Insignes de grade, tenue de combat dès 2003. Du haut vers le bas : soldat/appointé/premier-appointé.

Quelques appointés accédèrent à une renommée nationale, par exemple l'appointé Schreiber[6], qui s'employa à enseigner des chansons décentes aux soldats pendant le service actif et qui poursuivit cette activité même après la guerre, comme en témoignent les recueils de chansons destinés aux soldats qui circulent encore en grand nombre.

Texte et iconographie : Jürg Burlet

[6] Appointé Otto Schreiber (20.8.1903-23.9.1970), autrefois Bataillon 105.